

NOTE TECHNIQUE

DATE : 07 septembre 2008

OBJET : **Détermination des espèces floristiques et fauniques à l'intérieur de l'emprise de la voie de contournement de Rouyn-Noranda, route 117.**

N/réf. : AA107402

Réalisée par : **Mario Larouche, bio.**
Dominic Senecal, bio.

1. Introduction

1.1 Mise en contexte

Le Ministère des Transports a mandaté GENIVAR S.E.C. afin d'évaluer les enjeux environnementaux associés à la voie de contournement de Rouyn-Noranda, route 117. Le projet consiste à créer un nouveau tronçon de la route 117 visant à contourner, par le nord, le noyau urbain de la ville de Rouyn-Noranda. L'objectif étant, entre autres, de dévier le trafic de transit du centre urbain de Rouyn-Noranda et du même coup, d'améliorer la sécurité et la fonctionnalité de la route 117 actuelle. La mise en exploitation de cette nouvelle infrastructure est prévue en 2012.

Rappelons que la voie de contournement de Rouyn-Noranda a une longueur d'environ 8 km. Il est prévu que celle-ci sera aménagée à deux voies et qu'elle aura une emprise d'une largeur généralement comprise entre 40 et 45 m. Bien qu'il s'agisse d'un aménagement à deux voies, le projet est assujéti à une étude d'impact environnemental.

L'étude couvre plus particulièrement les aspects suivants :

- la méthodologie employée ;
- l'analyse des photos aériennes et des cartes écoforestières ;
- les résultats des inventaires par :
 - groupement terrestre ;
 - groupement humide ;
- une description de la faune et des habitats fauniques retrouvés.

1.2 Méthodologie

L'analyse générale de la végétation a été effectuée à partir des données d'inventaires écoforestiers, de photographies aériennes provenant du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF, 1972 à 1994; MRNF, 1998; MRNF, 2002a)¹ et du ministère des Transports (MTQ, 2003a), ainsi que par une validation sur le terrain réalisé en juin 2008. Ces données ont été utilisées de façon à identifier les groupements végétaux présents dans la zone d'étude, ainsi que de positionner les stations d'échantillonnage. La base de données du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) a été utilisée pour les espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées.

Chacun des groupements a été classé en fonction du régime hydrique qui le caractérise. Les groupements où l'on observe un drainage moyen à pauvre (imparfait) avec une végétation à caractère humide et des zones inondées ou mal drainées sont qualifiés «humides» tandis que ceux à drainage moyen à bien sont qualifiés de «terrestres». Les milieux humides ont été délimités selon la méthode botanique simplifiée en déterminant la ligne naturelle des hautes eaux définie dans la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* (Gauthier, 1997). Des polygones représentant les milieux humides ont ensuite été dessinés en utilisant les orthophotos aériennes et les points GPS relevés sur le terrain.

Les photographies aériennes ont permis d'effectuer une photo-interprétation de façon à distinguer les principaux groupements végétaux présents dans la zone d'étude et à positionner les stations d'échantillonnage. L'inventaire du 25 juin 2008 a permis de valider la présence des milieux humides, de les délimiter et de dresser une liste semi-quantitative des espèces floristiques (seul le genre a pu être établi pour certaines espèces dû à la période de l'année) et fauniques présentes dans l'aire d'étude. Au total, 33 stations ont été échantillonnées lors de cet inventaire, dont 16 sont en milieu terrestre et 17 sont en milieu humide (Figure 1). Les espèces ont été identifiées à l'aide de la Flore laurentienne (Marie-Victorin, 1995) et du Guide des fleurs sauvages du Québec et de l'est de l'Amérique du Nord (Newcomb et Morrison, 1996).

1.3 Analyse des photos aériennes et des cartes écoforestières

La zone d'étude se compose à 40 % (522,8 ha) d'une matrice forestière terrestre, comprenant des peuplements jeunes à matures, peu denses, perturbés par un grand nombre de chemins et de sentiers de toutes sortes. L'analyse réalisée à partir des photos aériennes et des cartes écoforestières indique que 343,8 ha (65,8 %) du couvert boisé sont occupés, soit par des peuplements feuillus constitués d'essences de lumière, soit de peupliers et de bouleaux blancs. Les peuplements mixtes occupent 79,5 ha (15,2 %) du couvert boisé et sont dominés essentiellement par les feuillus de lumière accompagnés de résineux (sapin baumier et épinettes) et, dans une moindre mesure, par les résineux accompagnés de feuillus.

¹ Les références citées dans cette note technique sont retrouvées à la section 10 de l'étude d'impact.

Les peuplements résineux représentent 99,5 ha (19,0 %) du couvert boisé et sont constitués exclusivement de peuplements en régénération. La superficie des secteurs ayant subi une coupe totale occupe 24,2 ha ce qui représente 2 % de l'ensemble de la zone d'étude. Les milieux humides couvrent 53,6 ha (4,3 %) de la zone d'étude, tandis que le territoire non forestier en couvre 492,4 ha (39,8 % du totale la zone d'étude). Ce dernier est composé principalement de zones dénudées sèches dominées par des affleurements rocheux parfois recouverts d'un till mince et d'une végétation essentiellement arbustive ou herbacée. Le territoire comprend également, dans la portion sud, quelques friches ainsi que des zones urbanisées ou industrialisées.

1.4 Résultats des inventaires

Groupement terrestre

Les résultats des inventaires végétaux (tableau 1) des milieux terrestres indiquent que la strate arborescente se compose principalement de résineux tolérants et de feuillus intolérants ubiquistes de la région, soit le sapin baumier, l'épinette, le peuplier faux-tremble et le bouleau blanc. Le peuplier faux-tremble domine la strate arborescente des boisées feuillus (annexe 1, photo 1) et se retrouve en compagnie du sapin baumier dans les peuplements mixtes (annexe 1, photo 2). Les peuplements résineux sont dominés par l'épinette noir (annexe 1, photo 3). La strate arbustive des groupements terrestres se compose principalement de l'aulne, le noisetier et les saules. La diversité végétale à l'intérieur de ces peuplements n'est pas particulièrement élevée et compte au moins 53 espèces, soit 8 arborescentes, 12 arbustives et 46 herbacées. Selon les données du CDPNQ et les résultats de l'inventaire effectué, aucune espèce à statut précaire n'est présente dans la zone d'étude.

De façon générale, l'inventaire des groupements terrestres n'a relevé la présence d'aucune espèce végétale à statut particulier (tableaux 1 et 2, annexe 8), à l'exception de la Matteucie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*), une espèce commune mais désignée vulnérable. Toutefois, les interdictions touchant cette espèce se limitent à la récolte et au commerce de spécimens provenant du milieu naturel.

Groupement humide

La végétation arborescente que comptent les milieux humides est composée principalement du peuplier faux-tremble, du peuplier baumier ou du bouleau à papier. Au total cinq (5) espèces d'arbre y sont présentes. En sous couvert, on observe une végétation arbustive composée d'au moins quinze espèces et dont le recouvrement est dominé principalement par le saule et l'aulne rugueux (tableau 2). L'inventaire de la strate herbacée a permis de dénombrer un minimum de 52 espèces. De ce nombre, 17 espèces ont pu être identifiées seulement par leur genre, en raison de la date tardive de l'inventaire.

Une attention particulière a été portée sur le marécage arbustif (annexe 1, photo 6) situé entre la rue Pilon et la rue des Lilas (point central : X = 5 347 930, Y = 340 445, NAD 83 MTM zone 8) puisque les travaux proposés pourraient empiéter dans ce milieu. Ce milieu humide localisé au prolongement du secteur de la rue des Lilas est un marécage arbustif, soit une aulnaie à carex. Sa superficie est d'environ 40 419 m² et possède un lien hydrologique avec un cours d'eau intermittent. La végétation dominante est composée d'espèces communément retrouvées dans la région de l'Abitibi telles que l'aulne rugueux, le saule et le cornouiller stolonifère. En sous couvert, la végétation herbacée recouvre approximativement 80 % du sol et se compose principalement d'impatiences du cap, de carex et de graminées. Selon le CDPNQ et les inventaires de terrain, aucune espèce à statut précaire n'est présente dans ce milieu.

De par son lien hydrique avec un cours d'eau, ce milieu humide est de « situation 3 » selon les critères de classification du MDDEP. En vertu du deuxième alinéa de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, les travaux prévus dans ce milieu humide sont assujettis à l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation du MDDEP.

De façon générale, ce milieu humide est un habitat de qualité moyenne dû à sa superficie limitée, sa composition faunique et floristique commune, de la proximité de la zone résidentielle et par sa localisation à l'intérieur d'un site largement perturbé. En effet, nous notons la présence de plusieurs sentiers, entre autres, utilisés par les VTT ainsi que des déchets de toutes sortes qui dégradent de façon significative la qualité de cet habitat.

La disparition des milieux humides est un enjeu environnemental à l'échelle du Québec et bien que celui-ci ne soit pas considéré comme un habitat de qualité, des efforts doivent être privilégiés afin de minimiser l'impact sur ce milieu. Compte tenu que la situation environnementale aux alentours de la ville de Rouyn-Noranda est le reflet des nombreuses années d'activités minières, la préservation des milieux humides est un enjeu d'autant plus important puisqu'ils contribuent de façon significative à la captation et à la décontamination des contaminants rejetés.

L'option A du tracé de la voie de contournement implique de plus grands impacts sur ce milieu humide puisqu'il causerait la fragmentation du milieu en deux. Par conséquent, l'option B du tracé de la voie de contournement devrait être privilégiée afin de préserver ce milieu. Bien que celui-ci implique un empiètement plus long, il s'avère moins dommageable de longer le milieu humide en périphérie que de le couper en son centre.

Les résultats des tests géotechniques effectués recommandent l'option B. Advenant que cette option ne puisse être réalisée, il est recommandé qu'une compensation environnementale soit réalisée afin de protéger, restaurer ou créer un autre milieu humide afin d'éviter une perte nette pour ce type d'habitat.

Notons qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 22 de *Loi sur la qualité de l'environnement*, les travaux prévus dans tout milieu humide sont assujettis à l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation du MDDEP.

1.5 Faune et habitats fauniques

Les boisés mésiques offrent un habitat pour plusieurs espèces strictement terrestres inventoriées. L'habitat faunique qu'offre le groupement terrestre ne semble pas être d'une très grande qualité due aux perturbations engendrées par le nombre important de chemins et de pistes de toutes sortes, ainsi que par la présence d'activités minières et forestières.

À cela s'ajoute la proximité de la zone urbaine, la présence de nombreux déchets, les affleurements rocheux et une structure forestière simple et commune à la région. Les espèces fauniques rencontrées dans les milieux terrestres lors de l'inventaire du 25 juin 2008, comprenaient douze espèces d'oiseaux, trois espèces d'amphibiens et deux espèces de mammifères (tableau 3). Aucune espèce à statut précaire n'a été dénombrée lors de cet inventaire.

La végétation herbacée et arbustive qui borde les milieux humides et les cours d'eau offrent des habitats pour certaines espèces fauniques, telle la sauvagine, certains amphibiens et de petits mammifères présents dans la zone d'étude. Combinés aux boisés mésiques, les quelques boisés humides qu'offrent l'aire d'étude contribuent à augmenter la diversité des habitats fauniques. Par contre, tout comme les groupements terrestres, les milieux humides sont fortement affectés par les activités anthropiques, notamment par les véhicules tout terrain, les activités forestières et les activités minières (sources de dérangement, de perturbation et de contamination). La visite de terrain a permis de relever la présence de quatorze espèces fauniques dont dix espèces aviaires, une espèce de reptile, deux espèces d'amphibiens et une espèce de mammifère (tableau 4). Les espèces fauniques présentes à ce moment étaient toutes des espèces communes telles que le bruant à gorge blanche, la mésange, le moineau domestique, la sitelle à poitrine rousse et le merle d'Amérique. Le crapaud d'Amérique a été la seule espèce de l'herpétofaune inventoriée lors du terrain. De ce nombre aucune espèce désignée vulnérable, menacée ou rare n'est présente dans les milieux humides que compte la zone d'étude.

1.6. Conclusion

GENIVAR SEC a été mandaté par le Ministère des Transports, Direction Abitibi-Témiscamingue, afin de réaliser un inventaire biologique non exhaustif permettant de connaître sommairement les espèces floristiques et fauniques présentes dans le milieu où sera inséré le projet de voie de contournement de Rouyn-Noranda. À première vue, le projet de la voie de contournement n'aura aucun impact majeur sur l'environnement. Le seul impact majeur sera la déforestation de milieux terrestres ne bénéficiant d'aucun statut de protection.

Concernant spécifiquement le milieu humide retrouvé dans le secteur de la rue des Lilas, mentionnons, que ce milieu humide est d'une superficie de 40 419 m², possède un lien hydrologique intermittent avec un ruisseau et se compose d'espèces végétales communes pour ce type de milieu. Par conséquent, ce milieu humide est de « situation 3 » selon les critères de classification du MDDEP et, en vertu du deuxième alinéa de l'article 22 de *Loi sur la qualité de l'environnement*, les travaux prévus sont assujettis à l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation du MDDEP. Finalement le tracé final de la future voie de contournement devrait privilégier un tracé qui contourne le plus possible ce milieu.



Figure 1

**LOCALISATION DES STATIONS
D'INVENTAIRES**

Légende

- Humide
- Terrestre
- marécage arbustif



1:18 500

Projection : MTM, NAD83, fuseau 10

Sources :

98809241F10.tif,
98809239F10.tif,
98808116F10.tif

Fichier GENIVAR : Inventaire_25_juin_2008.mxd

septembre 2008

Tableau 1 Liste des espèces végétales inventoriées en milieu terrestre lors de l'inventaire du 25 juin 2008.

Groupe d'espèces	Nom latin	Nom français
<u>Arbres</u>	<i>Acer negundo</i>	Érable negundo
	<i>Betula papyrifera</i>	Bouleau blanc
	<i>Larix laricina</i>	Mélèze laricin
	<i>Picea glauca</i>	Épinette blanche
	<i>Pinus banksiana</i>	Pin gris
	<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre
	<i>Populus balsamifera</i>	Peuplier baumier
	<i>Populus tremuloides</i>	Peuplier faux-tremble
<u>Arbustes et arbrisseaux</u>	<i>Amelanchier sp.</i>	Amélanchier spp.
	<i>Comptonia peregrina</i>	Comptonie voyageuse
	<i>Cornus canadensis</i>	Cornouiller du canada
	<i>Cornus stolonifera</i>	Cornouiller stolonifère
	<i>Kalmia angustifolia</i>	Kalmia à feuilles étroites
	<i>Ribes sp.</i>	Gadellier
	<i>Rosa sp.</i>	Rosier
	<i>Salix sp.</i>	Saule sp.
	<i>Sambucus sp.</i>	Sureau sp.
	<i>Sorbus sp.</i>	Sorbier spp.
	<i>Vaccinium myrtilloides</i>	Airelle fausse-Myrthille
<i>Viburnum acerifolium</i>	Viorne à feuilles d'érable	
<u>Herbacées</u>	<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille
	<i>Actaea sp.</i>	Actée sp.
	<i>Anaphalis margaritacea</i>	Anaphale marguerite
	<i>Aralia nudicaulis</i>	Aralie à tige nue
	<i>Aster cordifolius</i>	Aster à feuilles cordées
	<i>Aster macrophyllus</i>	Aster à grandes feuilles
	<i>Aster sp.</i>	Aster sp.
	<i>Campanula aparinoides</i>	Campanula faux-gaillet
	<i>Campanula sp.</i>	Campanule sp.
	<i>Carex sp.</i>	Carex spp.
	<i>Caulophyllum thalictroides</i>	Caulophylle faux-pigamon
	<i>Cirsium arvense</i>	Chardon des champs
	<i>Clintonia borealis</i>	Clintonie boréale
	<i>Coptis groenlandica</i>	Coptide du Groenland
	<i>Corylus cornuta</i>	Noisetier à long bec
	<i>Diervilla lonicera</i>	Dierville chèvrefeuille
	<i>Dryopteris marginalis</i>	Dryoptéride marginale

Groupe d'espèces	Nom latin	Nom français
Herbacées (suite)	<i>Dryopteris spinulosa</i>	Dryoptère spinuleuse
	<i>Epilobium angustifolium</i>	Épilobe à feuilles étroites
	<i>Equisetum sp.</i>	Prêle spp.
	<i>Eriophorum spissum</i>	Linaigrette dense
	<i>Fragaria sp.</i>	Fraisier sp.
	<i>Gallium sp.</i>	Gaillet spp.
	Graminées sp.	Graminées sp.
	<i>Hieracium sp.</i>	Épervière sp.
	<i>Lycopodium sp</i>	Lycopode sp.
	<i>Maianthemum canadense</i>	Maïanthème du Canada
	<i>Maianthemum trifolium</i>	Maïanthème trifoliée
	<i>Matteuccia struthiopteris</i>	Matteucie fougère-à-l'autruche
	<i>Osmunda claytoniana</i>	Osmonde de Clayton
	<i>Pteridium aquilinum</i>	Ptéridium des aigles
	<i>Pyrola elliptica</i>	Pyrole elliptique
	<i>Scirpus cyperinus</i>	Scirpe souchet
	<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon vulgaire
	<i>Smilacina racemosa</i>	Smilacine à grappes
	<i>Solidago sp.</i>	Verge d'or sp.
	<i>Streptopus roseus</i>	Streptope rose
	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit officinal
	<i>Thalictrum pubescens</i>	Pigamon pubescent
	<i>Thalictrum sp.</i>	Pigamon sp.
	<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés
	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant
	<i>Trillium grandiflorum</i>	Trille grandiflore
<i>Vicia cracca</i>	Vesce jargeau	
<i>Viola canadensis</i>	Violette du Canada	
<i>Viola sp.</i>	Violette sp.	

Tableau 2 Liste des espèces végétales inventoriées en milieu humide lors de l'inventaire du 25 juin 2008.

Groupe d'espèces	Nom latin	Nom français
<u>Arbres</u>	<i>Abies balsamea</i>	Sapin baumier
	<i>Betula papyrifera</i>	Bouleau blanc
	<i>Picea glauca</i>	Épinette blanche
	<i>Picea mariana</i>	Épinette noire
	<i>Populus tremuloides</i>	Peuplier faux-tremble
	<i>Prunus pensylvanica</i>	Cerisier de Pennsylvanie
<u>Arbustes et arbrisseaux</u>	<i>Acer spicatum</i>	Érable à épis
	<i>Alnus sp.</i>	Aulne
	<i>Amelanchier sp.</i>	Amélanchier spp.
	<i>Cornus stolonifera</i>	Cornouiller stolonifère
	<i>Corylus cornuta</i>	Noisetier à long bec
	<i>Prunus virginiana</i>	Cerisier de Virginie
	<i>Ribes sp.</i>	Gadellier
	<i>Rosa sp.</i>	Rosier
	<i>Rubus sp.</i>	Frambosier sp.
	<i>Salix sp.</i>	Saule sp.
	<i>Sambucus pubens</i>	Sureau pubescent
	<i>Taxus canadensis</i>	If du Canada
	<i>Vaccinium myrtilloides</i>	Airelle fausse-Myrthille
	<i>Viburnum acerifolium</i>	Viorne à feuilles d'érable
<i>Viburnum edule</i>	Viorne comestible	
<i>Viburnum trilobum</i>	Viorne trilobé	
<u>Herbacées</u>	<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille
	<i>Anaphalis margaritacea</i>	Anaphale marguerite
	<i>Aralia nudicaulis</i>	Aralie à tige nue
	<i>Aster macrophyllus</i>	Aster à grandes feuilles
	<i>Aster sp.</i>	Aster sp.
	<i>Barbarea vulgaris</i>	Barbarée vulgaire
	<i>Carex sp.</i>	Carex spp.
	<i>Chrysanthemum leucanthemum</i>	Marguerite
	<i>Cirsium arvense</i>	Chardon des champs
	<i>Clintonia borealis</i>	Clintonie boréale
	<i>Coptis groenlandica</i>	Coptide du Groenland
	<i>Corallorhiza maculata</i>	corallorhize occidentale
	<i>Cornus canadensis</i>	Cornouiller du canada
	<i>Diervilla lonicera</i>	Dierville chèvrefeuille

Groupe d'espèces	Nom latin	Nom français
<u>Herbacées (suite)</u>	<i>Dryopteris marginalis</i>	Dryoptéride marginale
	<i>Dryopteris spinulosa</i>	Dryoptère spinuleuse
	<i>Epilobium angustifolium</i>	Épilobe à feuilles Útroites
	<i>Equisetum sp.</i>	Prèle spp.
	<i>Fragaria sp.</i>	Fraisier sp.
	<i>Gallium sp.</i>	Gaillet spp.
	<i>Graminea sp.</i>	Graminées sp.
	<i>Hemerocallis fulva</i>	Hémérocalle fauve
	<i>Hieracium aurantiacum</i>	Épervière orangée
	<i>Hieracium sp.</i>	Épervière sp.
	<i>Impatiens capensis</i>	Impatiente du Cap
	<i>Juncus sp.</i>	Jonc
	<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé
	<i>Lupinus sp.</i>	Lupin sp.
	<i>Maianthemum canadense</i>	Maïanthème du Canada
	<i>Polygonum sp.</i>	Renouée
	<i>Pteridium aquilinum</i>	Ptéridium des aigles
	<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule acre
	<i>Rorippa sp.</i>	Rorippa sp.
	<i>Scirpus cyperinus</i>	Scirpe souchet
	<i>Scirpus sp.</i>	Scirpe spp.
	<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon vulgaire
	<i>Smilacina racemosa</i>	Smilacine à grappes
	<i>Solidago canadensis</i>	Verge d'or du Canada
	<i>Solidago rugosa</i>	Verge d'or rugueuse
	<i>Solidago sp.</i>	Verge d'or sp.
	<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire gramin
	<i>Stellaria sp.</i>	Stellaire sp.
	<i>Streptopus roseus</i>	Streptope rose
	<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit officinal
	<i>Thalictrum sp.</i>	Pigamon sp.
	<i>Trientalis borealis</i>	Trientale borÚale
	<i>Trifolium sp.</i>	Trèfle sp.
	<i>Trillium sp.</i>	Trille sp.
	<i>Trillium undulatum</i>	Trille ondulé
	<i>Typha sp.</i>	Quenouille sp.
	<i>Vicia cracca</i>	Vesce jargeau
	<i>Viola sp.</i>	Violette sp.

Tableau 3 Liste des espèces fauniques inventoriées en milieu terrestre lors de l'inventaire du 25 juin 2008.

Groupe d'espèces	Nom latin	Nom français	Habitats
<u>Avifaune</u>	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	Humides, variés
	<i>Ardea herodias</i>	Grand héron	Bords de lacs et rivières
	<i>Aythya collaris</i>	Fuligule à collier	Étang forestier et cours d'eau
	<i>Ceryle alcyon</i>	Martin-pêcheur d'Amérique	Bords des cours d'eau et lacs
	<i>Chordeiles minor</i>	Engoulevent d'Amérique	Bois clairs, villes, villages
	<i>Colaptes auratus</i>	Pic Flamboyant	Bis claires, milieux ouverts
	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	Corneille d'Amérique	Très variés
	<i>Mergus serrator</i>	Harle huppé	Lacs et bords des cours d'eau
	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Villes et villages
	<i>Parus atricapillus</i>	Mésange à tête noire	Forêts feuillues et mixtes, villes, villages
	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	Bord des cours d'eau
	<i>Turdus migratorius</i>	Merle d'Amérique	Variés
<u>Herpétofaune</u>	<i>Bufo americanus</i>	Crapaud d'Amérique	Forêts, friches, tourbières
	<i>Rana sylvatica</i>	Grenouille des bois	Forêts
	<i>Rana catesbeiana</i>	Ouaouaron	Milieux aquatiques
<u>Mammifère</u>	<i>Lepus americanus</i>	Lièvre d'Amérique	Forêts, milieux ouverts
	<i>Tamiasciurus hudsonicus</i>	Écureuil roux	Forêts de conifères

Tableau 4 Liste des espèces fauniques inventoriées en milieu humide lors de l'inventaire du 25 juin 2008.

Groupe d'espèces	Nom latin	Nom français	Habitats
<u>Oiseaux</u>	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	Humides, variés
	<i>Anas rubripes</i>	Canard noir	Marais, rivières et lacs
	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	Grand corbeau	Multitude
	<i>Dendroica petechia</i>	Paruline jaune	Lisières, fourrés
	<i>Melospiza georgiana</i>	Bruant des marais	Abords des cours d'eaux
	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Villes et villages
	<i>Parus atricapillus</i>	Mésange à tête noire	Forêts feuillues et mixtes, villes, villages
	<i>Sitta Canadensis</i>	Sittelle à poitrine rousse	Forêts de conifères
	<i>Turdus migratorius</i>	Merle d'Amérique	Variés
	<i>Zonotrichia albicollis</i>	Bruant à gorge blanche	Lisières des forêts mixtes et de conifères
<u>Reptile</u>	<i>Thamnophis sirtalis</i>	Couleuvre rayée	Ouverts, forêts, rivages.
<u>Amphibiens</u>	<i>Bufo americanus</i>	Crapeau d'Amérique	Forêts, friches, tourbières
	<i>Rana catesbeiana</i>	Ouaouaron	Milieus aquatiques
<u>Mammifère</u>	<i>Clethrionomys gapperi</i>	Campagnol à dos roux	Forêts, ouverts

ANNEXE 1

Photographies de la zone d'étude

Groupements terrestres



Photo1 : Boisé feuillu



Photo 2 : Boisé mixte

Groupements terrestres (suite)



Photo 3 : Boisé résineux

Groupements non forestiers



Photo 4 : Cap rocheux

Groupements non forestiers (suite)



Photo 5 : Champ

Groupements humides



Photo 6 : Boisé humide

Groupements humides (suite)



Photo 7 : Boisé humide



Photo 8 : Boisé humide

Groupements humides (suite)



Photo 9 : Ruisseau



Photo 10 : Étang